AUBERVILLIERS

NOTE D’INFORMATION

Modification temporaire de la circulation

Rue du Port

À l’attention de la mairie d’Aubervilliers
et des habitants de la rue du Port

Dans le cadre des travaux, la rue du Port sera temporairement mise à sens unique sur le tronçon situé entre la rue du Landy et la rue Régine Gosset.

SENS DE CIRCULATION AUTORISÉ

Rue du Landy → Rue Régine Gosset

Sur le tronçon concerné de la rue du Port

Cette modification prendra effet à compter du 19 octobre 2026, pour toute la durée des travaux, soit une durée prévisionnelle de 16 mois.

Nous invitons les automobilistes à respecter la signalisation mise en place et à adapter leurs itinéraires en conséquence.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée pendant cette période.

EOS CONSTRUCTION